



Paris, le 5 novembre 2012

Objet : cadre financier pluriannuel 2014-2020 – ambition environnementale et demande de rendez-vous en amont du Conseil européen extraordinaire des 22 et 23 novembre

Monsieur le Président de la République,

Lors du Conseil européen des 22 et 23 novembre, vous déciderez avec vos homologues européens si le prochain cadre financier pluriannuel de l'Union européenne mobilisera ou non des investissements au service d'une économie soutenable et prospère. C'est la voie que doit emprunter l'Union européenne pour sortir de la crise.

Les ONG et associations environnementales ainsi que des organisations paysannes agricoles et rurales estiment que le futur budget européen pourrait servir l'environnement, le climat, l'emploi et l'économie à condition d'investir dans la transition énergétique et écologique en Europe – et non, comme c'est encore trop souvent le cas, dans des activités dommageables pour l'environnement.

Monsieur le Président de la République, à l'heure où les négociations européennes s'intensifient, nous souhaitons vous faire part de nos 5 priorités pour que l'Europe ait des chances d'atteindre les objectifs de sa Stratégie 2020:

- **Changement climatique : inclure dans l'article 9 de la « boîte de négociation » un fléchage d'au moins 25 % du cadre financier pluriannuel pour des actions en faveur du climat.** Il s'agit d'un engagement minimum pour créer des incitations concrètes aux investissements dans une économie sobre en carbone et innovante. C'est indispensable si l'UE veut atteindre ses objectifs climatiques et énergétiques européens d'ici 2020, créer de

nouveaux emplois de qualité et sortir de la crise de manière durable. Or, au regard des négociations en cours, seulement 10% du budget seraient aujourd'hui affectés au climat. La France doit au moins soutenir la proposition de la Commission européenne d'un fléchage de 20% du budget sur les enjeux climatique et énergétique.

- **Politique agricole commune : assurer l'avenir de l'agriculture européenne et développer une agriculture génératrice de bénéfices pour l'ensemble de la société.** Les fonds alloués au développement rural (pilier 2) devraient être considérablement accrus car, contrairement aux paiements directs (pilier 1), ils sont ciblés en termes d'environnement, d'emploi et d'innovation. Au moins 50 % des fonds du développement rural devraient être consacrés à l'environnement et un minimum de 30 % des paiements directs devraient soutenir un verdissement significatif des pratiques agricoles. Si la France soutient ce deuxième objectif, elle s'est en revanche opposée au principe même d'un fléchage des fonds du pilier 2 sur l'environnement lors du Conseil des ministres de l'agriculture de juin dernier – ce recul par rapport à la PAC actuelle a suscité une vive réaction de la part d'organisations agricoles et environnementales. Sans verdissement des deux piliers – même en cas de coupe budgétaire – la PAC ne recouvrera pas sa légitimité.
- **Politique de cohésion : mettre la transition écologique et énergétique au cœur des investissements de développement régional.** Le développement durable a été écarté des objectifs de la politique de cohésion dans la proposition du Conseil. Pour atteindre les objectifs de la Stratégie UE 2020, la politique de cohésion devrait viser à réduire, et non augmenter, la consommation d'énergie et de ressources, dans le but de créer des emplois durables et de nouvelles opportunités économiques. En aucun cas la politique de cohésion ne doit soutenir des investissements qui enfermeraient les régions européennes dans des trajectoires de développement intensives en CO₂. Or, en l'état actuel des négociations, seulement 12% du budget de la politique de cohésion seraient dédiés aux enjeux énergétiques et climatiques.
- **Garantir que 1 % du cadre financier pluriannuel soit dédié à l'instrument LIFE.** Une contribution modeste de 1 % dédiée à ce fonds, très apprécié dans tous les Etats membres, contribuerait fortement à l'atteinte de l'objectif européen de stopper la perte de biodiversité d'ici 2020 grâce à la réalisation de projets environnementaux innovants.
- **Dimension externe : la proposition de la Commission d'augmenter la « rubrique 4 » doit être maintenue,** afin que l'Europe puisse honorer ses engagements internationaux en faveur du développement, du climat et de la biodiversité. La France devrait au minimum défendre cette proposition.

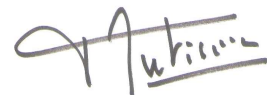
Nos associations sont extrêmement préoccupées par les débats au Conseil, jusqu'à présent concentrés principalement sur les montants. Ils semblent évacuer les déclarations faites sur la nécessité d'une meilleure qualité des dépenses. En pleine crise, l'UE risque ainsi de manquer une occasion sans précédent d'optimiser ses dépenses budgétaires. Ce risque est particulièrement élevé en ce qui concerne la PAC : le Conseil et la commission Agriculture du Parlement attendent l'issue des négociations sur les montants globaux du budget européen avant de clarifier ce à quoi l'argent public va effectivement servir. Cette modalité de prise de décision serait inacceptable et priverait la future PAC de sa légitimité.

Monsieur le Président de la République, nos organisations vous appellent à défendre au Conseil européen une meilleure utilisation des deniers publics de façon à répondre aux aspirations des citoyens européens et à accompagner la transition vers une économie durable. Nous espérons que vous demanderez, lors des prochaines consultations bilatérales avec M. Van Rompuy et lors des négociations au Conseil, que quantité et qualité des dépenses soient associées. Mettre sur la table la question de la qualité, et notamment le fléchage du budget vers des actions en faveur du climat, nous semble pouvoir contribuer à débloquer les négociations : certains Etats pourraient plus facilement faire des concessions sur les montants si les dépenses étaient mieux justifiées.

Vous avez annoncé lors de la Conférence environnementale vouloir utiliser les fonds structurels non consommés pour les affecter à des « projets énergétiques ou écologiques », vouloir améliorer l'isolation thermique de 600 000 logements chaque année et vouloir créer « une communauté européenne de l'énergie ». Il serait alors paradoxal et surprenant que la France ne porte pas dans les négociations sur le budget européen – dont les orientations vont marquer le continent pour les cinquante années à venir – une ambition environnementale forte, notamment un fléchage du budget sur les enjeux climatiques et énergétiques qui soit à même d'accompagner la transition énergétique en Europe. Enfin, les engagements pris lors de cette même conférence en matière de biodiversité et renforcés par les déclarations d'Hyderabad nécessitent également une prise en considération dans le budget européen.

En écho à votre discours prononcé en ouverture de la Conférence environnementale, nous espérons que la France saura porter une ambition environnementale forte sur la scène européenne. En souhaitant pouvoir nous en entretenir prochainement avec vous, nous vous prions de croire, Monsieur le Président de la République, en l'assurance de notre très haute considération.

Isabelle Autissier, Présidente du WWF France



Allain Bougrain-Dubourg, Président de la Ligue de Protection des Oiseaux



Anne Barre, Présidente de Women in Europe for a Common Future



Bruno Genty, Président de France Nature Environnement



Jérémie Godet, Président du Mouvement Rural de Jeunesse Chrétienne



Martine Laplante, Présidente des Amis de la Terre France



Dominique Marion, Président de la Fédération Nationale de l'Agriculture Biologique



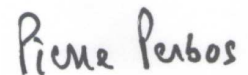
Nicolas Hulot, Président
p/o Cécile Ostria, Directrice générale de la Fondation Nicolas Hulot



Maria Pelletier, Présidente de Générations Futures



Pierre Perbos, Président du Réseau Action Climat France



Xavier Poux, Directeur du Forum européen pour la conservation de la nature et le pastoralisme

